

Rapport – Conseil d'administration du 30 janvier 2018

Par Samuel Cossette et Nadia Lafrenière

Aux étudiantes et étudiants de l'UQAM,

La réunion du janvier était essentiellement composée de dossiers en provenance de la Commission des études et de la présentation par la directrice du Bureau de prévention et d'intervention en matière de harcèlement de son rapport annuel. Elle débutait par des informations en vrac :

Consultations à l'ESG et à la Faculté des sciences humaines

Des consultations ont lieu pour les doyen.ne.s de l'ESG et de sciences humaines. Pour sciences humaines, Josée Lafond (doyenne actuellement en poste) est la seule à se présenter. Louis Baron et Komlan Sedzro sont les deux candidats de l'ESG.

Nominations sur le Conseil d'administration

Cette réunion a été la dernière de Lise Bissonnette et de Christophe Villemer, tous les deux membres socio-économiques. On a également appris la nomination de nouveaux membres externes :

[Amina Gerba](#) remplace Christophe Villemer, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat, en tant que représentante des milieux socio-économiques.

[Natalie St-Pierre](#) remplace Manon Durivage, qui avait démissionné il y a quelques mois et qui représentait les diplômé.e.s.

Alain Gerbier, délégué des chargé-e-s de cours (SCCUQ) présentement en poste, a vu son mandat être renouvelé pour trois ans.

Consultation sur le Vice-recteur à la vie académique

Alain Voizard est le seul candidat encore en lice pour le poste de Vice-recteur à la vie académique et une période de consultation des professeur.e.s et chargé.e.s de cours a lieu jusqu'au 19 février. Le CA devait autoriser la consultation puisqu'il n'y avait qu'un candidat. Il l'a fait aveuglément étant donné qu'on ne pouvait pas connaître les autres candidatures. Les membres du comité de sélection nous ont assuré avoir rencontré plusieurs candidat.e.s en entrevue et qu'il était le seul candidat intéressant.

Création du programme court de deuxième cycle sur la présence attentive

Une proposition de création d'un programme court (15 crédits) de deuxième cycle sur la présence attentive a été retournée au département qui souhaitait le créer pour révision. Le programme, [que vous pouvez consulter ici](#), a soulevé plusieurs questionnements, principalement de la part des membres de la partie professorale.

Tout d'abord, les prévisions d'inscriptions ont été vivement critiquées. Le document prévoyait une vingtaine d'inscriptions par année dans le programme, tandis que le seul cours de présence attentive qui se donne présentement attire une dizaine d'étudiant-e-s par session. Ensuite, les

coûts du programme étaient élevés, tant pour l'UQAM (achat de matériel, notamment) que pour les étudiant-e-s (qui devaient déboursier des montants supplémentaires puisque certains cours se donneraient à la Huardière). Finalement, de nombreuses critiques ont été faites quant au contenu du programme : le champ de la « présence attentive » est controversé au niveau scientifique et généralement considéré comme une pseudo-science. Bref, les risques semblaient trop importants pour mettre en place un programme plutôt critiquable.

« Vous dites que des programmes similaires sont offerts dans des universités "prestigieuses". Ça veut dire quoi, "prestigieuses"? Est-ce que ce sont des cours crédités? On peut bien donner des cours de "comment avoir les yeux fermés dix minutes" dans une université prestigieuse, ça veut rien dire s'ils ne sont pas crédités. » - Yves Gingras

Création du programme court de deuxième cycle en marketing et du diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing

Un projet de création de deux programmes de deuxième cycle en marketing nous était proposé. À ce sujet, nous avons affirmé, comme d'habitude, que nous souhaitions nous opposer, parce qu'il s'agissait encore une fois de multiplier des programmes qui, au final, n'étaient créés que pour enrichir la compétition entre les universités et qui ne présentaient pas de réelle valeur ajoutée sur le plan académique. Les réticences des professeur.e.s portaient surtout sur le fait que le nouveau programme créait à l'ESG un cours déjà offert par la faculté de communications. À cet effet, la rectrice s'est engagée à ne plus accepter que les projets mal ficelés ou incomplets soient soumis à la Commission des études.

Modification à la composition et au mandat du Comité conseil sur les technologies de l'information et des communications

Le comité conseil sur les technologies de l'information et des communications a pour mandat de conseiller le Conseil d'administration sur les grands projets informatiques en cours à l'université. La rectrice proposait de faire passer de 8 à 4 le nombre de membres en retirant du comité deux vice-recteurs, une doyenne ou un doyen, une ou un cadre et une personne experte. En revanche, elle ajoutait un.e membre du CA.

La rectrice a aussi fait le suivi du projet de mise à niveau du Système informatique de gestion des études. que nous présentions dans notre [rapport de la réunion de novembre](#). Elle nous a dit que le projet sera éventuellement sous la direction de la rectrice plutôt que de la vice-rectrice aux systèmes d'information (les deux postes sont occupés par elle pour l'instant, ce qui devrait changer au courant de la session). Elle nous a aussi dit que les travaux avançaient au rythme prévu et qu'elle s'était entourée de professeurs d'informatique pour garder un œil sur le projet.

Rapport annuel du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

La directrice du BIPH, Maude Rousseau, a présenté le rapport annuel 2016-2017 de son bureau. [Vous pouvez lire le rapport en entier ici](#). Quelques points d'intérêt ont été soulevés.

- Mme Rousseau a assuré que dès l'année prochaine, le BIPH permettra une plus grande expression de genre aux personnes plaignantes. Actuellement, les personnes

plaignantes doivent obligatoirement s'identifier comme homme ou comme femme pour débiter un processus. Nous saluons ce changement.

- Les chiffres du rapport 2016-2017 étaient assez semblables au rapport 2015-2016 ([que vous pouvez consulter ici](#)), sauf pour les plaintes jugées recevables. On remarque en 2016-2017 une proportion beaucoup plus importante de plaintes jugées recevables.
- Des questionnements ont été soulevés par des membres externes au niveau des mesures prises lorsqu'on détermine la faute d'une personne. Les mesures sont présentement confidentielles, et certaines personnes ont exprimé le désir de connaître les mesures et sanctions (en conservant l'anonymat des personnes).
- Encore une fois, des questionnements sur l'image de l'UQAM ont fait surface. Nous avons rappelé aux autres membres du CA que notre attention devrait se porter sur le processus et principalement les personnes victimes, et non sur l'image et les relations publiques.

Motion de remerciement à Robert Proulx

Le Conseil d'administration du 19 décembre était la dernière réunion de Robert Proulx en tant que recteur. Historiquement, des motions de remerciement sont déposées pour saluer le travail de la personne sortante. Nous avons reçu à cet effet le mandat unanime des associations étudiantes facultaires de nous opposer à la motion de remerciement, en rappelant au recteur sortant les événements et raisons qui motivaient cette opposition. Toutefois, lors de la rencontre du 19 décembre, aucune motion de remerciement n'a été proposée : nous ne nous sommes donc pas exprimé.e.s à ce sujet.

C'est pourquoi nous avons été étonné.e.s de constater à la lecture du procès-verbal de la réunion qu'une motion de remerciement, proposée par Lise Bissonnette, avait été adoptée à l'unanimité. Dès l'ouverture de la rencontre du 30 janvier, nous avons demandé des explications à ce sujet. La présidente nous a répondu qu'elle avait proposé de façon informelle et qu'elle croyait avoir l'unanimité. Nous avons demandé à corriger le procès-verbal pour marquer notre opposition.

Démission de Lise Bissonnette

La présidente du Conseil d'administration, Lise Bissonnette, a démissionné de ses fonctions à la fin de la réunion ([vous pouvez lire sa lettre de démission ici](#)). Alain Poirier, membre externe du CA, assurera la présidence façon intérimaire jusqu'à la nomination d'une nouvelle personne. Nous n'avons pas encore de détails à ce propos.

N'hésitez pas à nous contacter [sur notre page Facebook](#) si vous avez des questions